



**Pas de bébés  
à la consigne !**

**Parents et  
professionnel(le)s !!!**

Pour le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif  
Pour un plan d'urgence pour la petite enfance  
**Mobilisation générale le 8 avril !**

**Le 11 mars ne leur a pas suffit !**

Après la mobilisation exceptionnelle des professionnels d'accueil de la petite enfance et des familles le 11 mars 2010, le secrétariat d'État à la famille a enfin reçu le collectif « Pas de bébés à la consigne » le 26 mars 2010.

A notre demande de retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif et d'un plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance, le gouvernement persiste à faire la sourde oreille : aucune annonce ne vient répondre à ce jour aux exigences des professionnels et des parents.

**Le 8 avril, confirmons-leur que la coupe est pleine pour la petite enfance !**

Depuis des années, la grande braderie de la qualité d'accueil des jeunes enfants bat son plein: plus d'enfants confiés à des équipes moins qualifiées, c'est plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant, plus de stress pour les professionnel(le)s.

Les mesures petite enfance du gouvernement sont la goutte qui fait déborder le vase: le mouvement des professionnels et des parents ne s'arrêtera pas !

**Nous ne lâcherons pas, nous maintenons toutes nos exigences :**

- le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif des jeunes enfants,
- l'amélioration des taux actuels de professionnels qualifiés et des ratios d'encadrement,
- un plan ambitieux de formation de professionnels qualifiés pour créer 400 000 places d'accueil manquantes,
- l'accès des professionnelles ayant un CAP petite enfance et des assistantes maternelles agréées qui le souhaitent aux formations d'auxiliaire de puériculture pour travailler en structure collective,
- le rétablissement des postes d'enseignants supprimés pour que chaque famille qui le souhaite puisse scolariser son enfant entre 2 et 3 ans dans des conditions adaptées à cet âge,
- l'exclusion des modes d'accueil collectif et individuel du champ de la directive européenne « services »,
- le retrait de la proposition de loi créant les maisons d'assistantes maternelles.

**Amplifions la mobilisation !!!**

**Appel à la grève et au Rassemblement  
Jeudi 8 Avril 2010  
à 14h AGEN  
Place de la Préfecture**

**Manifestation, dépôt de motions auprès du Député et du Préfet**